



<http://www.rp59.fr>

Racines et Patrimoine En Avesnois

Edito

Notre onzième exposition du jeudi de l'Ascension a été un succès. Le beau temps a certainement favorisé l'affluence ; mais le thème de cette année, « les industries et les entreprises » se devait d'intéresser les nombreux acteurs du développement industriel ou leurs familles.

Les témoignages et les questions furent nombreuses.

Deux cent cinquante documents ont été présentés.

Onzième exposition, mais première dans notre salle des fêtes refaite à neuf.

Notre base de données en ligne évolue régulièrement. Elle possède actuellement plus de 608 000 entrées. Si vous avez un peu de temps libre, aidez nous en effectuant des transcriptions d'actes ou de tables. Si vous êtes intéressé, contactez moi.

N'hésitez pas à envoyer des propositions d'articles pour le bulletin, elles seront les bienvenues.



Jean-Pierre Bouleau et Bernard Marchand lors de l'installation de l'exposition

DANS CE NUMÉRO :

Editorial	1
Les honneurs du pâté.	2
Rousies vue par la presse belge en 1857	4
Les funérailles du tambour Roger	5
Neuf-Mesnil : le nom des rues et places	7
Conciliation pour éviter le tribunal en 1836	8
Un accident de train en 1887	8
La famille Crabé, résistants 14-18	9
Faits divers et accidents	9
Exposition du jeudi de l'Ascension	16

Quelques outils à votre disposition

Le forum internet

<http://fr.groups.yahoo.com/group/avesnois/>

La base de données « actes en ligne »

<http://www.rp59.fr> onglet « actes en ligne »

Recherche en Belgique (Familysearch)

<https://familysearch.org/search/collection/list#page=1&countryId=1927071>

Recherche en Belgique (Archives de l'Etat)

<http://search.arch.be/fr/rechercher-des-archives>

Une ancienne coutume : les honneurs du pâté

A Ohain

Cet article est paru dans le Journal de Fourmies du 18/02/1877 :

« Monsieur le Rédacteur, je vous prie de bien vouloir insérer dans votre prochain numéro les lignes suivantes :

Samedi dernier, M. C.H., propriétaire à Ohain, se mariait avec une demoiselle d'Anor. Suivant l'usage traditionnel, la société des cultivateurs et voituriers avait offert à M. C.H. de lui faire les honneurs, c'est à dire de lui courir le pâté .

Après quelques observations, M. C.H. accepta, mais à la condition qu'il y aurait au moins 20 cavaliers.

Donc, samedi matin, vers 9 heures, une colonne de 32 cavaliers se mettait en route pour Anor. Le cortège était vraiment beau, rien n'était négligé pour en rendre le coup d'œil plus agréable : des courriers vêtus de blanc et tout enrubbannés ouvraient la marche. puis venait un groupe de musiciens à cheval, précédant une élégante voiture où se pavanait un énorme et magnifique bouquet destiné à la mariée ; à la suite de la voiture nombre de cavaliers caracolant à l'envi.

On se préparait à une belle fête, on se promettait bien du plaisir, aussi la gaieté était-elle peinte sur tous les visages. Devait-il en être de même au retour ? Hélas ! non.

A l'arrivée à Anor, premier contretemps. Il avait été bien convenu de prendre la noce à la sortie de la bénédiction nuptiale, mais que trouve-t-on ? porte close ; les nouveaux mariés descendaient d'un côté pendant que le cortège débouchait de l'autre. Force fut donc aux cavaliers désappointés d'aller retrouver M. C.H. et son épouse à leur domicile.

Après les compliments de circonstance, le bouquet fut gracieusement offert à la mariée et le marié reçut un magnifique fouet.

La tâche des cavaliers était terminée, il restait au marié de faire son devoir, et il le fit ... avec une sobriété exemplaire. On peut en juger par la réception. Un biscuit et un verre de vin (!) fu-

rent généreusement offerts aux membres du cortège, puis M. C.H. déposa sur le plateau d'usage un rouleau soigneusement enveloppé. Quand aux jambons promis, pas le moindre vestige.

La troupe était congédiée, elle se mit en devoir de reprendre la route d'Ohain. Pendant le trajet, le précieux rouleau fut ouvert, et, ô surprise ! ô déception ! il contenait, en argent, la modique somme de 60 francs.

Grand émoi parmi les pâtissiers (!): les uns voulaient reporter immédiatement la pièce à son donataire, d'autres proposaient de la donner aux pauvres ; mais on avait compté sans les frais généraux qui s'élevaient à 70 francs.

Inutile de dire que Messieurs les pâtissiers d'Ohain garderont longtemps un agréable souvenir des noces de M. C.H.

Le soir en rentrant au logis, après avoir reçu la pluie et la boue toute la journée, chaque héros de cette petite fête ... manquée, pouvait dire avec la chanson:

Ce n'était pas la peine assurément

De se déranger pour soixante francs.

Signé X »

La réponse du marié:

elle est arrivée dans l'édition du 25/02/1877.

« Nous recevons la lettre suivante, en réponse de celle de dimanche dernier:

Ohain, le 20 février 1877.

Monsieur le rédacteur, en lisant votre numéro de dimanche dernier, je fus très étonné d'y trouver un récit si peu vraisemblable de ce qui s'était passé le jour de mon mariage.

Tout le monde sait que, de temps immémorial, il est d'usage, à Ohain, de faire ce que l'on appelle les honneurs du pâté à tout individu qui se trouve sous le patronage de Saint-Eloi, tel que cultivateur, forgeron, etc.

J'ai l'honneur de vous dire, Monsieur le Rédacteur, que je ne suis pas de cette Société puisque

ma profession est celle de maçon. J'ai bien assisté à une réunion, alors que l'ancien chef avait donné sa démission et par suite toute l'élite de la Société ; je l'ai fait dans le but d'augmenter le nombre de cavaliers restants, et j'ai dû céder à leurs instances pour passer toute la journée avec eux et participer à la consommation de ce qui avait été donné par le marié ; voilà ce qui a été le mobile de la discussion de MM. les pâtisseries de me prier d'assister à une de leur réunion et de m'offrir de me faire les honneurs du pâté. J'ai naturellement refusé ; mais comme d'après eux, je m'étais condamné moi-même en montant à cheval et profitant de leur pièce, je leur offris deux et même trois jambons ou un souper ; ils refusèrent, et tant par sollicitations que par menaces, j'ai dû accepter ces honneurs auxquels, nul n'en doute, je ne tenais pas beaucoup. Je me suis alors adressé au commandant de la compagnie pour connaître l'usage de la réception ; il m'a dit que c'était d'offrir un gâteau, que l'on nomme le pâté, et la somme ou pièce, que je donnerais à ma volonté.

Je croirais faire injure à vos lecteurs, si je doutais qu'ils n'eussent bien jugé, déjà dimanche dernier, ce que c'est que la Société actuelle des pâtisseries d'Ohain et de leurs honneurs, par ces deux bouts rimés qu'a si bien trouvés M.X.

Ce n'était pas la peine assurément de se déranger pour soixante francs.

Ils disent que j'ai fait mon devoir avec une sobriété exemplaire : ils ont raison. J'ai voulu éviter des désagréments arrivés antérieurement en pareille circonstance où pâtisseries et chevaux retournaient au logis les uns sans les autres après avoir trop copieusement bu le vin d'un homme plus gracieux que moi.

Veillez agréer, etc. H »

Le mariage:

Le samedi 10 février 1877 se mariaient à Anor Clovis Hanoteau, maçon, d'Ohain, et Marie Denis Grégoire, d'Anor.



A Rainsars.

Lundi dernier (6 juin 1881), à l'occasion du mariage de M. Lobet, d'Anor, avec une charmante enfant du pays, nous avons eu la rare bonne fortune de voir renaître avec éclat une fort belle

et antique coutume, toute étincelante de couleur locale, et qui a fait, certes, une heureuse diversion au milieu de nos usages sans originalité, où l'imitation et l'uniformité nivellent tout, hélas! et où une noce ressemble aussi invariablement à une autre noce, qu'un habit à un autre habit.

On a couru le pâté, comme le faisaient il y a tantôt un siècle nos "taïons" (aïeux).

Cinquante-quatre cavaliers, cocardes au vent, plantés sur leurs destriers comme de fiers paladins, se disputèrent, à la course, le gâteau traditionnel dont les flancs dorés et rebondis recélaient quinze beaux louis d'or, tout battants neufs, que la généreuse munificence d'un oncle de la mariée, M. Célestin Hosselet, de Campiaux, y avait enfermés pour la plus grande gloire, honneur et profit de la fête.

Puis la cavalcade se rangea sur une seule ligne et, pendant que la musique d'Anor jetait aux échos les sons d'un de ses plus entraînants pas redoublés, l'heureux vainqueur vint galamment offrir, à la charmante épousée, le fouet, sceptre flexible, emblème de commandement, de puissance et de domination ; chacun en défilant devant elle, reçut d'une main légère mais ferme, le coup autoritaire ; mais gare à l'autorité si gracieusement représentée, si d'aventure quelque malin cavalier fut parvenu à s'emparer de la lanière tournoyante ! il y aurait eu forte amende!

Ici comme partout et toujours, la mariée, en digne et habile fille d'Eve, a su se jouer de ses adversaires et leur administrer le fouet avec tant d'adresse et de légèreté qu'au moment même où un cavalier croyait tenir "l'écachoire" (ficelle nouée au bout du fouet) voltigeant devant son nez, celle-ci s'abattait sur ses épaules aux applaudissements et aux rires homériques de la foule.

Nous avons remarqué que les femmes surtout riaient de bon cœur et ma foi ! il faut en convenir, cette petite leçon donnée si gaillardement par une toute gracieuse mariée à messieurs les représentants du sexe barbu, vaut bien un "pâté"!

Le mariage:

Le lundi 6 juin 1881, Eugène Norbert LOBERT, âgé de 37 ans 11 mois, propriétaire, a épousé Marie Hélène HOSSELET, 22 ans.

Rousies vue par la presse belge au milieu du 19^e siècle

Le Journal de Charleroi du 09/07/1857, dans sa rubrique « Correspondance particulière », donne une description peu flatteuse des habitants de Rousies.

Rousies, le 7 juillet 1858.

Ainsi va le monde, Monsieur. Votre correspondant à Bruxelles a quitté Bruxelles et, voulant profiter des meilleurs jours de pluie qui semblent devoir nous être accordés, il s'en est allé aux champs, où son oreille, habituée aux bruits des villes, n'entend plus que le murmure du vent dans les feuillages, que le caquetage des habitants de la basse-cour, que le mugissement des bœufs qui lentement cheminent, que le bêlement du troupeau qui passe suivant la haie.

Ce concert, où tout est calme et harmonie, où tout est charme et poésie, invite au repos : il faut tout le respect que j'ai pour les engagements pris pour ne pas écouter cette voix de la nature, pour ne pas me borner à admirer et à jouir en silence.

Ainsi feraient beaucoup d'autres, Monsieur, soit dit en passant sans vouloir médire de mes semblables, et votre correspondance du jeudi vous manquerait, et vos abonnés seraient en droit de vous assaillir de réclamations. Et peut-être aussi ferais-je mieux d'agir ainsi car, enfin, je ne puis aujourd'hui vous parler de politique : on n'en fait pas à Rousies, où elle n'est connue que de nom.

Mais, avant d'aller plus loin, une question de vous à moi. Savez-vous où est Rousies ? Je gagerais que non. Rousies est un petit village de 500 habitants, à deux kilomètres et demi de Maubeuge, coupé, dans sa partie basse, par deux branches d'une petite rivière, la Solre, qui va plus loin se jeter dans la Sambre. Il est à deux pas du camp, où la garnison de Maubeuge, infanterie et cavalerie, fait depuis quelques temps, de très nombreux exercices.

La population du village se compose presque en totalité d'ouvriers employés dans les deux usi-

nes installées sur le bord de la rivière, et dans celles de Maubeuge et des environs. Elle compte aussi quelques cultivateurs dont les exploitations sont importantes. L'agriculture s'y fait d'une manière intelligente : le drainage y est en grande faveur et les ingénieuses machines qui se sont révélées dans les comices agricoles y sont connues.

On ignore assez généralement que M. Delangle a enlevé au général Espinasse le ministère de l'intérieur; on est totalement ignorant des dissentiments qui ont pour un moment fait craindre pour le maintien de la bonne harmonie entre la France et l'Angleterre, mais on songe à l'introduction d'une machine à battre à la vapeur. On y a vaguement entendu parler d'élections prochaines en Belgique; on y croit savoir que notre pays est menacé d'une révolution, à propos des fortifications d'Anvers ; en somme, j'ai le droit de me croire loin, bien loin de vous, tandis qu'à peine en suis-je à quelques lieues. Jugez-en!

Au sujet même de cette question des fortifications d'Anvers, on me demandait sérieusement s'il était vrai que « le maire de l'endroit eût demandé des secours au Roi ».

Cette ignorance des affaires publiques est quelque chose d'étrange à notre époque ; pourtant je croirais volontiers qu'il en est ainsi pour nombre de localités qui se trouvent dans les mêmes conditions que Rousies, c'est à dire qui ne voient un journal que par exception. Cependant cette partie du département du Nord est sillonnée de chemin de fer, à quelques minutes de notre pays, à quelques heures de Paris. Quand on songe à la part que nos plus petites communes prennent à la marche politique de notre gouvernement constitutionnel on ne peut voir, sans en être surpris, une insouciance aussi marquée.

Le chemin de fer de Mons à Hautmont est celui que j'ai suivi pur me rendre à Maubeuge. Parmi

les voies récemment construites celle-ci est une des mieux installées. Les travaux dirigés par un ingénieur habile, jeune et actif, M. Urban, ont été menés à bonne fin avec rapidité. Instruit par l'expérience des désagréments que présente le provisoire, on y a sagement renoncé dans l'installation des stations et des haltes de la ligne. Tout y est achevé, et les habitants de Quévy le Petit et de Feignies, les deux stations où sont établies les bureaux des douanes belge et française, sont aussi complets qu'ils doivent l'être.

Sachant que je ne pourrais trouver personne à qui parler de MM. Partoes et Defré, je songeais, chemin faisant, à acquérir les connaissances qui devraient me permettre de ne pas passer aux yeux de mes hôtes pour un imbécile. Rien ne m'était plus facile. Les champs fuyaient devant moi, emportant dans leur course tourbillonnante le froment qui commence à jaunir, l'orge à l'épi doré, le seigle debout encore ici, plus loin déjà coupé, l'épeautre qui s'avance, le lin qui grandit

à peine, les féveroles dignes de pitié et les pommes de terre compromises. Après les champs, les prairies, et celles-ci maigres, sèches, jaunes, sans un brin de verdure. Puis les arbres à fruits, verts encore, malgré ce soleil à qui rien ne résiste, et couverts de fruits. Les pommes surtout sont en abondance.

En quelques minutes je me suis mis à même de pouvoir soutenir une conversation que je ne devais pas parvenir à esquisser. Je pus bientôt me convaincre que j'avais bien vu. On me confirma mes observations. La récolte de pommes de terre sera médiocre, celle des céréales promet d'être belle.

Hier je me rendis à la ville. On ne peut seulement pas m'apprendre les conditions de l'élection du candidat que nous n'avons cessé d'appuyer. Je rentre après demain dans le courant : que vos lecteurs me pardonnent celle-ci.

Les funérailles du tambour

Nestor ROGER de Rousies

Paru dans « le journal de Fourmies » du 27-06-1925 :

Les funérailles du sapeur Nestor Roger dont nous annonçons la mort d'autre part, ont été célébrées mercredi matin à Rousies. La plupart des compagnies des sapeurs pompiers de l'arrondissement s'était fait représenter.

Sur la tombe, le lieutenant Morsa, commandant la compagnie de Rousies, prononça le discours suivant :

« Mesdames, Messieurs,

c'est un des meilleurs d'entre nous que nous accompagnons aujourd'hui à sa dernière demeure. Aussi est-ce avec une sorte de fierté légitime, en même temps que pour accomplir un douloureux devoir, que je me fais l'interprète de la subdivision des sapeurs pompiers de la commune, et, j'ose dire, de tous les habitants de Rousies, pour saluer avec émotion, avec res-

pect, la dépouille mortelle d'un brave homme, d'un bon Français, d'un sapeur pompier modèle.

Tambour à la subdivision de Glageon de 1894 à 1898, il entre au même titre en juillet 1904 dans notre compagnie. Il s'y fait aussitôt estimer et aimer par la franchise de son caractère, sa gaité, sa serviabilité, son entrain, sa ponctualité à toutes les réunions, à tous les exercices.

Pendant vingt cinq ans, à Glageon et à Rousies, le tambour Roger est toujours présent à l'appel, toujours prêt à affronter sans faiblesse et sans crainte tous les dangers. Qu'il batte le tambour pour l'entraînement des hommes, ou qu'il s'élançe dans la fumée, dans les flammes, dans le fracas des écroulements, pour arracher à une mort affreuse un vieillard, une femme, un enfant, ou pour sauver des morsures du feu une partie de l'abri d'une famille, il est vibrant de volonté, de courage!

Pendant vingt-cinq ans, Roger a été l'homme du devoir, l'homme prêt à tous les dévouements, à tous les sacrifices ! Aussi était-il proposé pour la médaille d'honneur, récompense si bien méritée et qui allait lui être décernée!

Le sort hélas ! en a décidé autrement ! et dimanche dernier, cet homme qui cependant ressentait des malaises d'une nature inquiétante lui commandant l'abstention et le repos, voulut quand même être présent au poste, remplir son rôle d'entraîneur dans un tournoi où figurait sa compagnie. Et il mourut sur la brèche, dans le rang, comme un soldat, comme un brave!

Si toutes les compagnies de sapeurs pompiers présentes à Fourmies ont été vivement impressionnées par les circonstances de cette mort, nous pouvons affirmer que tous les camarades de Roger et ses chefs de la subdivision de Rousies ont été réellement atterrés et sont restés comme paralysés. Il n'y avait plus de fête possible pour eux : la douleur, les regrets les terrassaient.

Et ici, nous le savons, la terrible nouvelle fut accueillie avec stupeur, avec tristesse ! car nous pouvons le dire, homme laborieux, bon père de famille, ayant perdu son fils pendant la grande guerre, Roger Nestor jouissait de l'estime générale. Il laisse à son second fils, qui accomplit en ce moment en Syrie son devoir militaire, et à sa veuve, si éprouvée, si digne et si courageuse, un nom honoré.

Puisse l'importante manifestation de sympathie de toute la population être pour tous deux un réconfort!

Mon cher Roger, au nom de la subdivision des sapeurs pompiers de Rousies, au nom de tes



chefs, au nom de tous tes camarades, je t'adresse le suprême adieu et tous nous jurons de garder ton souvenir ! »

Le président des Anciens Combattants de Rousies lui succéda et rappela la vaillante conduite du défunt pendant la grande guerre (1).

Les circonstances du décès

Le dimanche 21 juin 1925 avait lieu à Fourmies, la manœuvre régionale de pompes à incendie et le concours de tir à la cible. Les circonstances du décès sont données dans le journal de Fourmies :

« Un douloureux incident s'est produit avant le tir.

Alors que la Compagnie de Rousies, commandée par le lieutenant Morsa, se rendait au stand de la rue de Wignehies et s'engageait dans cette rue, le tambour Nestor Roger cessa de battre et s'affaissa. On s'empessa autour de lui, mais tous les soins furent inutiles, le brave tambour, un vétéran, il avait 60 ans (54 en réalité), ne pouvait être rappelé à la vie.

M. le commissaire de police, averti, le fit transporter dans une salle attenante au commissariat de police où M. le docteur Dubois, prévenu d'urgence, ne put que constater le décès, dû à une angine de poitrine. »

Mentionnés dans l'article comme membres de la compagnie de Rousies : Zéphir Morsa, Gaston Ducharneau et Paul Sonnevill.

(1) Nestor Alfred ROGER est né le premier octobre 1869 à Ohain. Il effectue son service militaire au 127^e RI. Le 23 décembre 1899, il arrive à Rousies. Il passera dans la territoriale en 1903 au 4^e RIT. Il est mobilisé le 2 août 1914 comme garde voie. Fait prisonnier à Maubeuge le 7 septembre de la même année, il est interné à Senelager (Allemagne) puis à Swiesimmen en Suisse jusqu'au 29 mars 1918. Rapatrié, il sera détaché agricole. Libéré du service militaire le 30 novembre 1918, il revient à Rousies.

Son fils Paul Ernest, sergent au 54^e BCP, est mort pour la France le 8 octobre 1914 à Vendin le Viel.

NEUF MESNIL

Le nom des rues

Les registres de délibération de la commune de Neuf-Mesnil donnent quelques informations intéressantes sur le nom de certaines rues ou places de la cité.

le 19 aout 1932, le maire indique au conseil municipal que M. Derkenne, maire de Feignies, a fait don à la commune d'un nouveau bout de terrain qui permettra de dégager l'entrée de la salle d'éducation physique.

Il propose que la place qui se trouve en face de la salle porte le nom de Gaston Derkenne, ancien conseiller d'arrondissement du canton de Bavay, père du donateur.

Fin octobre 1939, la commune est gérée par une "délégation spéciale", dirigée par M. G Bausart, président, et ayant comme membres A. Favre et F. Lespilette.

Une délibération du 24 octobre 1939 indique : « Le président ouvre la séance à 19h30 et fait un exposé détaillé sur la situation financière, telle qu'elle se présente au lendemain du départ de la municipalité communiste.... ».

La quatrième délibération est ainsi conçue :

Appellation des rues : La municipalité communiste avait appelé quatre rues par les noms suivants : Lénine, Henri Barbusse, Jean Jaurès, Vaillant Couturier.

La Délégation Spéciale décide que :

- ◆ la rue Lénine s'appellera dorénavant *Rue de la Victoire*.
- ◆ la rue Barbusse reprendra son ancien nom à savoir *Rue d'Hautmont*.
- ◆ la rue Jean-Jaurès reprendra son ancien nom à savoir *Rue de la Longueville*.
- ◆ la rue Vaillant Couturier reprendra son ancien nom à savoir Rue de Douzies.

Le 16 novembre 1939, une délibération est ainsi rédigée : « l'autorité supérieure fait observer que la délibération n'était pas nécessaire, étant donné que les délibérations de l'ancienne municipalité communiste en date du 26 janvier 1935, donnant aux rues de la Longueville et des ramoneurs les noms de Jean Jaurès et Lénine, du 2

décembre 1935 donnant à la rue d'Hautmont celui de Henri Barbusse, et du 18 octobre 1937 donnant à la rue de Douzies celui de Vaillant Couturier, n'avaient pas dû être approuvées par le Préfet du Nord.

L'examen du registre des délibérations et des archives ne permet pas à la Délégation Spéciale de se rendre compte si oui ou non elles l'ont été, elle n'a qu'une preuve, c'est que des délibérations en ce sens ont été prises.

En conséquence, elle maintient les termes de la délibération du 24 octobre dont les extraits ont été adressés aux Autorités Supérieures, et demande à celle-ci de bien vouloir l'approuver ».

La délibération sera approuvée par la préfecture le 30 décembre 1939.

Aucun changement n'interviendra pendant la durée de la guerre. Puis vient la libération.

Lors de la réunion du 25 novembre 1945 du conseil municipal provisoire, la première délibération rétablit la situation antérieure :

Appellation des Rues : le Maire expose que la Délégation Spéciale a, par délibération en date du 21 octobre 1939, changé sans l'assentiment de la population l'appellation des rues Lénine, Henri Barbusse, Jean Jaurès, Vaillant Couturier, en celles de la Victoire, d'Hautmont, la Longueville et de Douzies.

Qu'il y a lieu d'annuler purement et simplement cette délibération et de rétablir l'appellation des rues telle qu'elle existait en 1939.

Le conseil à l'unanimité, annule cette délibération du 25 décembre 1939 et décide que les rues de la victoire, d'Hautmont, de la Longueville, de Douzies s'appelleront de nouveau rues Lénine, Henri Barbusse, Jean Jaurès, Vaillant Couturier.

Il décide également que la place s'appellera désormais Place Danielle Casanova, la rue de la Paix, rue Suzanne Blin, et la rue de Maubeuge, rue Gabriel Péri.

Seules les quatre premières rues changeront de noms, et sont actuellement inchangées.

Le tribunal évité par la conciliation

Paru dans le journal « Indépendance Belge » mais tiré de « l'Observateur d'Avesnes » :

Le 9 juin 1836. Le trait suivant, que nous tenons de source digne de foi, nous a paru mériter d'être porté à la connaissance du public et surtout des officiers ministériels chargés des poursuites judiciaires :

Un huissier, dont nous tairons le nom, afin de ne pas blesser sa modestie, se rendit il y a quelques jours à Rousies pour y faire quatre significations à de malheureux villageois que le démon de la chicane possédait en ce moment. Il se rendit dans un cabaret très fréquenté pour se rafraîchir, et y rencontra un fonctionnaire public de la localité. La conversation s'engage et ce dernier apprend à l'officier ministériel la cause de son apparition dans la commune. Ils déploieraient ensemble les fâcheux effets des contestations qui allaient amener à la barre des tribunaux de pauvres diables ignorants, mais peut-être de bonne foi, quand tout à coup par une inspiration de l'un d'eux, ils se décidèrent à s'ériger en tribunal pacificateur.

La première cause à appeler concernait un marché de houblon. Nos deux cadis improvisés font comparaître les deux parties et les mettent dos

à dos après leur voir fait reconnaître qu'elles avaient tort toutes deux.

Puis vint une question de servitude, matière précieuse pour les officiers de Thémis, car souvent on mange le fonds avant d'avoir vidé le différend. Dans l'espèce, il s'agissait d'un sentier ; les pacificateurs, fidèles à leur plan, terminent l'affaire séance tenante, et les plaideurs se retirent enchantés de n'avoir pas été plus loin.

Une affaire de police est ensuite portée devant nos conciliateurs ; il s'agissait d'une bataille entre des enfants : l'individu qui voulait se rendre partie civile retira sa plainte et il n'en fut plus question.

Une dernière affaire qui avait quelque gravité se présenta : une vache ou son équivalent était l'objet litigieux. Ici nos deux juges durent employer toute leur rhétorique pour apaiser les parties. Ils réussirent enfin. Tous les plaideurs retournèrent dans leurs habitations respectives après s'être réconciliés en présence du tribunal. L'huissier reçut les félicitations de son collègue juge sur le rare désintéressement dont il venait de donner une preuve si éclatante, et il retourna chez lui sans avoir gagné un centime, mais avec la satisfaction d'avoir fait une bonne action.

Un accident de train à Rousies

Rousies. Un effroyable accident de chemin de fer s'est produit à Rousies dans la nuit de dimanche à lundi [21/09/1884]. Voici les renseignements que nous envoie l'un de nos abonnés :

« Dimanche, vers 11 heures du soir, un train de plaisir quittait Maubeuge emportant un grand nombre de voyageurs qui étaient allés à la kermesse de cette ville. Le train filait à toute vapeur.

Sur la même voie, près de Rousies, arrivait en sens inverse un train de marchandises composé de 40 wagons tous chargés. C'est contre cette masse qu'est allé se jeter le train de voyageurs.

Le choc fut si violent que les deux machines déraillèrent. Le train de voyageurs fut rejeté en arrière après avoir brisé plusieurs wagons du train de marchandises.

Un enfant a été tué sur le coup. Le nombre des blessés est considérable. Il y en a 15 rien que pour la seule ville de la Longueville. Plusieurs blessés ont déjà succombé, dit-on.

On assure que les signaux étaient fermés et le pétard écrasé, et que malgré cela le machiniste a continué sa marche. L'enquête dira ce qu'il en est. ».

(Le Courrier de l'Escaut)

1914

JUGEMENT D'ARMAND JEANNES TRAITRE AU SERVICE DE L'ENNEMI jugé à partir du 15 décembre 1921

1918

Complément à l'article paru dans le numéro 21 de décembre 2015

Correction

Une erreur a été relevée par Madame Feron dans le bulletin N°21. Page 13, second paragraphe, 16e ligne, une partie de la phrase a été occultée (en bleu dans le texte) :

« ...le prince de Croy à Bellignies. **Il espionnait aussi la demeure des époux Crabbé-Pérignon**, à Mons, qui furent tous deux arrêtés le 21 août 1915 ; leur fille, Mlle Suzanne Crabbé, le vit avant cette date pendant plusieurs jours stationné à proximité de la maison, surveillant les personnes qui entraient et sortaient».

Madame Feron nous donne quelques précisions : Suzanne est la fille de Maurice et Marthe Crabbé, née Pérignon, mes arrière-grands-parents, tous deux belges et membres du réseau Cavell. Maurice Crabbé était pharmacien à Mons et sa pharmacie servait de transit pour les soldats alliés, anglais ou français, qui cherchaient à rejoindre la Hollande, alors neutre. Mon arrière-grand-mère, Marthe, a même accompagné des soldats anglais de Mons à Bruxelles. Mes arrière-grands-parents furent arrêtés le 19 août à Bruxelles pour Marthe et le 20 août à Mons pour Maurice. Ils furent emprisonnés à la prison de Saint-Gilles le 21 août 1915. À la fin du procès Cavell, Marthe fut acquittée mais Maurice, condamné à 5 ans de travaux forcés, passa 3 ans à la prison de Reinbach en Allemagne. Ma

mère, Nelly Crabbé, est leur petite-fille. Elle a très bien connu sa tante Suzanne Crabbé chez laquelle elle a vécu pendant deux ans. Suzanne, qui n'avait que 12 ou 13 ans en 1915, témoigne au procès de Jeannes en 1922 tout comme sa mère, mon arrière-grand-mère Marthe Pérignon, dont elle ne fait que confirmer le témoignage.



© collection privée Nelly Crabbé

Marthe Crabbé-Pérignon, sa fille Suzanne, et sa petite-fille Nelly.
1942—Collection privée, reproduction interdite

FAITS DIVERS ET ACCIDENTS

relevés dans le « JOURNAL DE FOURMIES » Suite du N°22

Landrecies. Mardi vers cinq heures du soir un malheureux accident est arrivé dans cette ville.

M. Caulery-Druez, maitre d'hôtel, en visitant les herbes des fortifications qu'il avait louées, est tombé dans le plat fossé d'une hauteur de cinq mètres environ. Il est mort vers neuf heures du soir.

Caulery, d'un tempérament très sanguin, était sujet à de très violent maux de tête. On croit que la chute qu'il a faite a été déterminée par une attaque d'apoplexie.

L'acte 47 du registre d'EC de 1877 nous indique que le huit mai à 10 heures, **Ulise Joseph Caullery**, âgé de 48 ans, maitre d'hôtel, domicilié à Landrecies, époux de Marie Anna Odile Bruyère, fils de Dany et d'Augustine Denise, est décédé en son domicile, rue du cerf.

✂

Maubeuge. On a trouvé il y a quelques jours, au faubourg Sainte-Aldegonde, sur la voie ferrée, le corps mutilé d'un homme qui a été reconnu pour être celui d'un nommé **Lecomte Victor**, né à Maubeuge, âgé de 51 ans.

Cette mort a été attribuée à un accident. Le comte ne jouissait plus de ses facultés mentales, et on suppose que c'est en voulant traverser la voie qu'il aura été pris par le train 6 qui part de Maubeuge pour Charleroi vers 7 heures.

L'acte 265 du registre d'EC de 1877 nous indique que le trente novembre à neuf heures du soir, Victor Leconte, âgé de 51 ans, journaliste, né et domicilié à Maubeuge, fils de Jacques et de Catherine Lagau, époux de Sidonie Malignot, est décédé sur la voie de chemin de fer de Paris à Erquelines, au lieu dit le faubourg Sainte Aldegonde.

✂

Douzies. Mardi dernier, vers 6h 1/2, plusieurs habitants de Douzies, se rendant à leur travail ont aperçu étendu sans vie, dans le ruisseau la Flemen qui traverse ce bourg, le corps de la nommée Rosine Cudot, femme Leprohon ; retirée aussitôt, elle n'a pu être rappelée à la vie. Cette femme âgée de 50 ans, avait des habitudes d'ivrognerie très prononcées et c'est certainement sous l'influence de libations alcooliques répétées qu'elle s'est noyée, car le ruisseau n'avait pas plus d'un pied d'eau.

Puisse ce terrible exemple profiter aux ivrognes qui comptent toujours sur leur Bon Dieu !

L'acte 264 du registre d'EC de 1877 nous indique que le trente octobre 1877 à 6 heures du matin, **Rosine Charlotte Cudeau**, âgée de 49 ans, ménagère, née et domiciliée à Maubeuge, fille de Virginie Cudeau, épouse de Louis Leprohon, est décédée en cette commune dans le ruisseau de la Famelle.

✂

Sains du Nord. Hier, jeudi, à 10h 3/4 du matin, le quartier de la gare de Sains a été vivement impressionné par la mort subite de M. Malfait, commissionnaire en laines, demeurant à Sémeries. M. Malfait, pressé par l'heure du train d'Avesnes, avait parcouru en toute hâte la distance qui le séparait de la gare, et, au moment de prendre son billet de voyage, il a expiré.

M. Malfait ne comptait que des amis, et il est regretté de ses collègues. Intelligent et actif, il avait de bonnes relations, et sa mort créé un grand vide dans une famille déjà cruellement éprouvée.

L'acte 63 du registre d'EC de 1877 nous indique

que le vingt deux novembre 1877 à 10 heures du matin, **Zéphir Malfait**, âgé de 58 ans, commissionnaire en laine, né et domicilié à Sémeries, époux de Poulet Hyacinthe, fils de Célestin et de Hédon Pélagie, est décédé en cette commune à la gare.

✂

Sains du Nord. Mercredi dernier a eu lieu l'inhumation du nommé **Jules Dardenne**, âgé de 15 ans environ, qui a péri si malheureusement à Hirson le 28 novembre dernier. Ce jeune homme, en abreuvant son cheval, a été emporté par les eaux, et ce n'est qu'au bout de dix jours que son cadavre a été retrouvé. Beaucoup de personnes assistaient à la funèbre cérémonie, témoignant, par la présence, de la part qu'elles prenaient à l'épouvantable malheur qui frappe une famille estimée dans le pays.

L'acte 87 du registre d'EC de 1877 nous indique que le deux décembre 1877, Jules Dardenne, âgé de 13 ans et demi, sans profession, demeurant à Sains, né à Felleries, de passage à Hirson, fils de Joseph et de Palmire Nortin, est décédé à Hirson au lieu dit la fosse à la sorcière, dans la rivière de l'Oise.

✂

La Capelle. Nous avons à enregistrer la mort de M. Belin-Robaut, propriétaire et brasseur à La Capelle, président de la Société des Courses, dont il était l'âme et la cheville ouvrière.

Il a succombé, jeudi matin, à une congestion cérébrale que rien ne pouvait faire prévoir, et qui l'a frappé au moment où il rentrait de voyage, bien portant. M. Belin n'était âgé que de 57 ans ; son tempérament robuste lui permettait encore de longues années que ses nombreux amis de La Capelle et de tous les pays voisins auraient comptées avec plaisir.

Il laisse à ses deux fils de bons exemples et les meilleures relations ; à ses amis, et à tous ceux qui l'ont connu, le souvenir d'un homme de bien, d'un caractère droit et loyal, d'un commerce sûr et agréable.

Ce témoignage lui sera rendu par la nombreuse assistance qui se pressera, demain lundi, à ses funérailles. Ce sera la plus touchante consolation pour une famille cruellement éprouvée.

(L'édition du 23 décembre 1877 rapporte les discours et l'article peut être obtenu sur deman-

de).

L'acte 116 du registre d'EC de 1877 nous indique que le treize décembre 1877 à huit heures du matin, **Jean Hubert Aimable Belin**, âgé de 56 ans et demi, brasseur, domicilié à La Capelle, né à Le Thour (Ardennes), marié en secondes noces à Alexandrine Honorine Robaut, fils de Jean Baptiste et de Félicité Monique Fequant, est décédé en sa demeure



Wignehies. Un voyageur de commerce, M. Bruno, représentant de M. Babonaux, fabricant de ponts à bascule, à Valenciennes, vient de mourir dans des circonstances assez singulières.

Venu à Wignehies, pour affaires, il était descendu, mardi dernier, chez M. A. M., son correspondant et ami.

A cause de la fête de Noël, on ne s'occupait point d'affaires. Après une promenade au village voisin, on rentra dans la soirée, et le voyageur se retira dans sa chambre, en se plaignant d'un violent mal de tête. On fit tout ce qui est d'usage en pareil cas, et non sans prendre toutes les mesures de précaution que conseille la prudence. Pendant la nuit, M. M. se leva et alla voir son hôte qui se plaignait toujours de son mal de tête, mais pourtant reposait assez paisiblement.

Vers cinq heures du matin, on entendit un grand bruit dans la chambre du voyageur. C'était celui-ci qui était tombé du lit et avait renversé les différents objets qu'on avait mis à sa portée.

On accourut et l'on trouva M. Bruno sans connaissance. M. le docteur Debouzy arriva immédiatement et épuisa en vain toutes les ressources de son art ; l'infortuné voyageur avait été frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante : deux heures après il était mort.

On télégraphia immédiatement. M. Babonaux et le frère du défunt arrivèrent par le premier train ; quant à la pauvre veuve, elle est folle depuis cette affreuse nouvelle.

Le corps a été reconduit jeudi à Valenciennes où il a été inhumé aujourd'hui samedi.

L'acte 93 du registre d'EC de 1877 nous indique que le vingt six décembre à huit heures du matin, **Charles Bruno**, âgé de 45 ans, voyageur de commerce, né et domicilié à Valenciennes,

époux d'Augustine Lalou, fils de Charles et de Exavérine Hollandts, est décédé en la demeure d'Alfred Mairesse, rue de l'église.



Fourmies. Un épouvantable accident est arrivé mardi dernier (30/04/1878) à la filature en construction de MM. Maillard et C^{ie} à Fourmies.

Des charpentiers montaient les sommiers qui doivent supporter la toiture. Ils avaient posé, sur les colonnes et les murs, six lignes de sommiers et commençaient à les consolider par des entretoises, tirants, etc, quand, tout à coup, un immense craquement se fit entendre, c'était les sommiers qui tombaient sur el sol, entraînant dans leur chute les colonnes de fonte qu'ils mettaient en pièces.

Les charpentiers s'étaient hâtés de sauter à bas de leurs échelles et ils avaient pu se sauver pour ainsi dire sans blessure, mais un de leurs camarades, moins heureux dans sa chute, dut s'appuyer les mains sur le sol : il perdit ainsi quelques secondes et avant qu'il fut relevé, deux sommiers lui tombèrent sur la tête et la lui enfoncèrent de 20 centimètres en terre.

La mort a été presque instantanée. La victime était un jeune homme robuste des environs de Cambrai qui vient de subir le conseil de révision. Ses parents sont arrivés le lendemain et ont reconduit le cadavre.

On ne sait pas encore au juste à qui incombe la responsabilité de cet affreux malheur.

L'acte 101 du registre d'EC de 1878 nous indique que le 30/04/1878 à six heures du soir, **Henri Joint**, âgé de 21 ans, charpentier, né à Fontaine Notre Dame, fils de Louis et de Fideline Coquelle, est décédé en une demeure, impasse de la rue du chaufour.



Fourmies. Nous donnons ci-dessous le signalement d'un homme qui a été trouvé agonisant dans le bois communal de Glageon ; transporté dans cette commune, il y est mort quelques heures après. Age présumé 70 ans, taille 1,70m, cheveux gris, tête presque chauve, nez gros, assez long. Menton rond, visage ovale, teint mi-coloré, sa barbe avait été faite depuis 3 ou 4 jours.

Brûlure ou humeur (dépôt) en bas de la jambe

gauche. Vêtu d'un vieux paletot de drap gris foncé avec col de velours, gilet de soie noire, cravate noire, pantalon assez bon de velours marron à côtes, chemise de toile écru.

Casquette de drap noir avec bordure en velours et visière en cuir, bons souliers.

Il était porteur d'un rasoir, un couteau, une clef, une pipe et boîte aux allumettes chimiques, et d'une somme de 3 fr dans une bourse en toile grise.

L'acte 44 du registre d'EC de 1878 nous indique le 28/05/1878 à cinq heures du matin, **François Hyanne**, âgé de quatre vingt trois ans, plafonneur, né à Anderlues, Belgique, veuf de Joséphine Meunier, fils de François Hyanne, est mort dans un bâtiment communal, quartier de la place.

✂

Fourmies. Edition du 30-06-1878 : Si l'on trouve des moules aux étangs des moines, comme on nous l'a dit, on y trouve malheureusement aussi des noyés. Ce matin on a retiré de l'eau le corps d'un jeune ouvrier de la "Sans-Pareille", nommé Eliet, qui était allé se baigner dans un de ces étangs et y a trouvé la mort.

Edition du 07-07-1878 : Le jeune homme qui s'est noyé samedi dernier aux étangs des moines ne s'appelle pas Eliet, comme nous le disions, mais **Allegrand Anselme**, âgé de 17 ans, tisseur, travaillant à Fourmies et domicilié à Wignehies.

La saison des bains est à peine arrivée que tous les journaux sont remplis de tristes récits d'accidents.

A Maubeuge, à Valenciennes, à Lille, il a péri plusieurs baigneurs dont la mort devrait servir d'enseignement aux autres, en leur conseillant la prudence.

L'acte 165 du registre d'EC 1878 nous indique que le 29 juin 1878 à onze heures, Anselme Allegrand, âgé de dix sept ans, tisseur, né à Biesmes (Belgique), domicilié à Wignehies, fils de François et de Hyacinthe Barthélémy, est décédé au lieu dit les étangs des moines.

✂

Landouzy la Ville. Pendant que le sieur Dax [Drux], cultivateur, était aux champs avec sa femme, leur petite fille et son jeune frère, lais-

sés à la garde de leur grand-père, allèrent ramasser des champignons dans quelques pâtures voisines. Après avoir empli leur tablier, et en avoir mangé quelques uns, ils revenaient tout joyeux de leur bonne chasse, lorsqu'ils furent pris tout à coup de violents vomissements. Les deux pauvres enfants étaient empoisonnés.

Malgré les secours les plus empressés, la petite fille est morte avant-hier, et ce n'est qu'à force de soins qu'on espère sauver son jeune frère.

L'acte 48 du registre d'EC 1878 nous indique que le 29/08/1878, **Ferdinande Lucine Drux**, âgée de deux ans huit mois, née à Landouzy la Ville, fille de Justin Ferdinand et de Lucine Clémentine Dupont, est décédée en la demeure de ses parents.

✂

Petit-Fayt. Un bien déplorable accident déterminé par la foudre vient de jeter la désolation dans la commune de Petit-Fayt.

Vendredi, vers six heures et demie du soir, la dame Motte, âgée de 33 ans, cultivatrice à Fayt, accompagnée de sa nièce Louise Motte, âgée de 15 ans, et de son neveu Edmond Motte, âgé de 13 ans, venus de Bachant pour passer quelques jours auprès de leur tante, se promenait dans la campagne, lorsque l'orage vint à éclater avec violence.

Surprise par la pluie qui tombait à flots, Mme Motte se réfugia avec son neveu et sa nièce dans des gerbes de blé pour y trouver un abri. A peine y étaient-ils installés que la foudre s'abattit sur eux et les tua tous trois sur le coup.

L'inhumation de ces victimes a eu lieu, hier en présence d'une foule considérable.

Les actes 15, 16 et 17 du registre d'EC 1878 nous indique que le 29 août 1878 à 17 heures et demie du soir, **Louise Pulchérie Motte**, âgée de 15 ans et demi, **Edmond Féry Justin Joseph Motte**, âgé de 13 ans, domiciliés à Bachant, enfants de Féry Joseph Justin Motte et de Pulchérie Manesse ; **Désirée Motte**, âgée de 33 ans, cultivatrice, née à Dompierre, fille de feu Justin Motte et de Sophie Gosse, sont décédés en la demeure de Sophie Gosse, veuve Motte leur grand-mère et mère.

✂

Wignehies. Le 01-12-1878. Encore une victime

du pétrole. Hier vendredi, trois enfants de 10, 12 et 13 ans, se trouvaient réunis dans une maison de la rue Gogant, près de la rivière.

La nuit venue, ils allumèrent une lampe à pétrole, et, trouvant bientôt qu'elle n'éclairait pas suffisamment, la petite fille de la maison, âgée de 10 ans, alla chercher la burette contenant le dangereux liquide et se prépara à en remplir la lampe. Elle en épancha une certaine quantité sur la table qu'elle essuya avec son tablier. S'étant alors trop approchée de la flamme, elle prit feu instantanément et fut horriblement brûlée. Aux cris des enfants, les voisins accoururent, le médecin fut appelé, mais il ne put que constater l'état désespéré de la pauvre petite fille qui, après une nuit d'atroces souffrances a expiré ce matin à neuf heures. Les parents sont navrés.

L'acte 79 du registre d'EC 1878 nous indique que le trente novembre 1878 à 9 heures du matin, **Héloïse FELIX**, âgée de 10 ans, née à Féron, fille de Désiré Félix et de Léocadie Vautier, est décédée en la demeure de ses parents, rue Gogand.



Wignehies. Vendredi après midi (29/11/1878), au lieu dit les Egurcie, la gendarmerie de Fourmies a relevé un cadavre qui a été trouvé sur le bord du chemin, couché la face contre terre. Il a été reconnu pour être celui d'un nommé **JON Amand**, né à Anor, le 5 février 1816, qui aura été vraisemblablement surpris par la tempête dans ce chemin écarté et y aura péri d'inanition. Il était porteur d'un livret d'ouvrier terrassier parfaitement en règle et sous le couvercle duquel était un feuillet de la Dame aux Camélias.

M. le Docteur Debouzy, appelé pour constater le décès, a reconnu que la mort remontait à quarante huit heures environ.

L'acte 80 du registre d'EC 1878 nous indique que le 29 novembre 1878 à neuf heures du matin, Amand Joseph JON, âgé de 62 ans, né et domicilié à Anor, fils de Nicolas et de Marie Julie Pailla, veuf de Adèle Virginie Lermigeaux, est décédé sur la voie publique.



Fourmies. Une mort accidentelle vient de frapper une des plus honorables familles du pays. M. Mortgat, commissionnaire en laines, âgé de

25 ans, demeurant à la filature de M. Sclavon, son grand-père, n'avait pas été vu de l'après midi de dimanche. Sa mère étant venue pour le voir et l'ayant fait chercher en vain, fit pénétrer de force dans sa chambre et l'on vit le malheureux jeune homme couché tout habillé sur son lit et ne donnant plus signe de vie. On se figure aisément le désespoir de la pauvre mère qui, depuis quelques années a passé par de si cruelles épreuves.

Les funérailles ont eu lieu mercredi, au milieu d'une assistance douloureusement impressionnée par cette mort subite, qui est attribuée à une maladie de coeur.

L'acte 12 du registre d'EC de 1879 nous indique que le 19 janvier à six heures du soir, **Xavier Marie Georges Mortgat**, âgé de 25 ans, commissionnaire en laines, né et domicilié à Fourmies, fils d'Alfred et de Marie Félicie Delphine Sclavon, est décédé en sa demeure.



Fourmies. Le nommé **Eugène Watremez**, dit du Meunier, âgé de 68 ans, a été trouvé mort hier, dans le bâtiment de l'ancienne fabrique de potasse, situé sur la route de Wignehies. Cet homme, qui avait notoirement des habitudes d'intempérance, avait été vu dans la journée, dans un état complet d'ivresse ; on suppose qu'il sera entré, pour s'y mettre à l'abri, dans cette remise, où le froid l'aura saisi au point d'amener la mort. Tel a été l'avis du médecin et des autorités qui ont constaté le décès.

L'acte 16 du registre d'EC de 1879 nous indique que le 24 janvier 1879 à 11 heures du matin, Eugène Joseph Watremez, âgé de 68 ans, journalier, né et domicilié à Fourmies, fils de Jean Baptiste et de Rosalie Bossart, époux de Céline Labausse, a été trouvé décédé en cette commune au lieu dit chemin de Wignehies.



Couplevoie-sur-Glageon. Voici encore un accident qui prouve combien les parents devraient s'attacher en empêcher, autant que cela est en leur pouvoir, leurs enfants de jouer avec le feu.

Mercredi dernier [09/03/1879], à Couplevoie, une petite fille de 9 ans s'amusa à ramasser, dans les pâtures, les épines et les brindilles provenant de la tonte des haies. Elle les réunissait en petit tas et, comme elle l'avait sans doute vu

pratiquer bien des fois, elle y mettait le feu pour les brûler sur place.

Tout à coup le feu prit à ses vêtements. Affolée, elle se précipita vers la maison paternelle, mais la rapidité même de sa course ne fit qu'activer les flammes qui la brûlèrent horriblement et à tel point qu'on perdit immédiatement tout espoir de la sauver. En effet la pauvre petite a rendu avant-hier le dernier soupir.

Parents, surveillez donc vos enfants et défendez-leur, aux petits comme aux grands, de jouer avec le feu!

L'acte 21 du registre d'EC de 1879 nous indique que le 6 mars à deux heures du soir, **Marie Germaine Boucher**, âgée de huit ans, née à Glageon, fille de Jean Baptiste et de Fidéline Mollet, est décédée au domicile de ses parents, hameau de Couplevoie.

✂

Recquignies. Un terrible accident est arrivé il y a quelques jours dans cette commune : plusieurs ouvriers étaient occupés à la démolition de la vieille église et leur besogne touchait à sa fin quand tout à coup le seul pan du mur qui restait à abattre tomba et écrasa dans sa chute le nommé Charles, âgé de 29 ans, journalier.

L'acte 10 du registre d'EC de 1879 nous indique que le dix mars à 4 heures du soir, **Charlot Thélesphore Marie**, âgé de 29 ans, journalier, célibataire, né et domicilié en cette commune, fils de Zéphirin et de Hannecart Augustine, est décédé en sa demeure.

✂

Fourmies. On a trouvé mercredi [11/05/1879] dans une pâture, à Trieux-de-Villers, le corps du nommé Escotte Pierre Joseph, dit coco, vieillard de 77 ans, qu'on rencontrait le dimanche, porteur d'un instrument au moyen duquel on tentait, à plus ou moins de sept, de gagner des amandes ou des caramels. Contrairement à la pratique de son jeu, les 7 lui ont porté malheur. On croit qu'il est mort d'une atteinte d'apoplexie.

L'acte 88 du registre d'EC de 1879 nous indique que le sept mai à six heures du soir, **Pierre Joseph Escotte**, âgé de 77 ans, journalier, né et domicilié à Fourmies, fils de François et de Marie Anne Willamme, veuf de Gudule Jouniaux, a été trouvé décédé dans une propriété au lieu dit

Trieux-de-Villers.

✂

Landrecies. Un soldat de l'armée territoriale, de Caudry, qui faisait ses treize jours à Caudry, est tombé lundi dernier d'une rampe d'escalier et s'est brisé la tête sur le pavé de la rue. La mort a été instantanée. Cet homme nommé Buquet, était pâtissier à Caudry. Il laisse, à l'âge de 35 ans, une femme enceinte avec deux enfants en bas âge et sa vieille mère dont il était l'unique soutien.

L'acte 39 du registre d'EC de 1879 nous indique que le vingt huit avril, **Joseph Alexandre Buquet**, âgé de 33 ans, né à Carvin, pâtissier domicilié à Caudry, soldat au 4^e régiment d'infanterie territoriale, troisième bataillon, première compagnie, époux de Céline Sautier, fils de Pascal et de Rosalie Cordier, est mort à 8h40 du soir à la caserne du Pavillon.

✂

Sains du Nord. vendredi dernier, vers quatre heures du matin, M. Mariage, filateur à Sains, a trouvé, étendu sur le chemin d'accès à la gare, le cadavre du sieur Derely, âgé de 41 ans, voiturier.

M. le docteur Lubin, commis par le parquet pour procéder aux constatations médicales a déclaré que cette mort était purement accidentelle.

Derely aurait été écrasé par sa voiture et avait plusieurs côtes fracturées.

L'acte 27 du registre d'EC de 1879 nous indique que le neuf mai à cinq heures du matin Florent Edmond Derely, âgé de 41 ans 2 mois, voiturier, célibataire, fils de Victor et de Elisa Boulanger, est décédé en son domicile route d'Avesnes.

✂

Buironfosse. Le 10 mai, vers six heures du soir, on a trouvé dans le bois communal de Buironfosse, le cadavre du nommé Eugène Lassetret, âgé de 31 ans, ouvrier maçon au Nouvion.

Cet individu entra la veille à cinq heures du matin au cabaret du sieur Joseph Bocquet, débitant au Bois-Planté, s'y est reposé jusqu'à deux heures de l'après midi. Après avoir bu et mangé, il sortit au moment où on lui servait le café, s'enfonçât d'une centaine de mètres dans le bois, et se coupa l'artère carotide droite avec un couteau qu'il avait acheté le jeudi à Avesnes.

La mort, occasionnée par une hémorragie abondante, a dû être presque instantanée.

L'acte 40 du registre d'EC de 1879 nous indique que le 10 mai 1879 à six heures du soir, **Eugène Lasseret**, âgé de trente et un ans, ouvrier maçon, né et domicilié au Nouvion, marié à Mathilde Clara Dufossé, fils d'Eugène et de Juliette Sophie Desineur, a été trouvé mort sur le territoire de Buironfosse, au lieu dit Bois-Planté.



Trélon. Un horrible accident est arrivé mercredi dernier à 6h du soir entre Glageon et Trélon, près de la maison de M. Divry

Le voiturier, au service de M. Scarmur de Sains, de plus conduisant une voiture pesamment chargée de marchandises à destination de Trélon, a été selon la trop fréquente habitude de ses confrères, resté un peu en arrière de sa voiture, quand il en vit une autre qui venait en sens inverse et se disposait de croiser la sienne. Vite, il courut pour détourner son véhicule, mais en voulant poser la main sur le brancard, il manqua le point d'appui, tourna sur lui-même, et tomba à la renverse, juste sous la roue qui lui passa sur le corps.

La mort a été instantanée.

M. Scarmur dont la voiture précédait celle de son voiturier, donna et fit donner à celui-ci tous les soins possibles, mais on ne put le rappeler à la vie.

Le corps déposé sur la berge de la route, fut relevé par la gendarmerie de Trélon à huit heures du soir, puis reconduit à Sains par M. Scarmur lui-même.

Cet infortuné se nomme Benoît ou Bénoni, est âgé de 43 ans ; il avait perdu dernièrement une petite fille de 11 ans ; il laisse un enfant de trois ans, sa femme assez gravement malade et pour qui ces malheurs successifs sont doublement cruels.



Féron. Voici quelques détails sur le crime qui a été commis dans cette commune la semaine dernière.

Mercredi 4 (juin 1879) courant, vers 9h45 du soir, le nommé Jean-Baptiste Fosset, âgé de 55 ans, ouvrier au chemin de fer, se présentait pour rentrer chez lui. Furieux de trouver la por-

te fermée, il se mit à injurier sa femme, l'accusant à plusieurs reprises d'être la maîtresse de Patout.

Cette homme, dont le nom véritable est Adolphe Dupont et que la rumeur publique accuse, en effet, d'avoir des relations criminelles avec la femme de Fosset, ayant entendu prononcer son nom, sortit du cabaret où il se trouvait et marcha à la rencontre du mari, auquel il porta un coup violent sur la tête.

Celui-ci tomba et fut relevé cinq minutes plus tard par le cabaretier Cohy, aidé de deux voyageurs qui passaient et qui le portèrent à son domicile, situé à peu de distance.

La femme, sans s'émouvoir, paraît-il, de ce malheur, fit déposer son mari sur le carreau où il était encore le lendemain à trois heures de l'après midi, au dire de la veuve Claux, née Roland, qui s'était rendue à leur maison.

Cette dernière, voyant le pauvre abandonné, a requis Cohy et plusieurs personnes qui ont déposé sur un matelas le moribond, lequel, malgré leurs soins, a expiré le lendemain, vers trois heures du matin, laissant 11 enfants.

Le 5, la gendarmerie s'est mise immédiatement à la recherche du coupable qui avait disparu depuis le jour du crime. Il a été arrêté dans la nuit de dimanche à lundi et livré à la justice.

Le registre d'EC de 1879 nous indique que le six juin 1879 à trois heures du matin, Jean Baptiste Fosset, cinquante six ans, cantonnier au chemin de fer, né à Sains, époux de Joséphine Desquesnes, fils de Jean Baptiste et de Eléonore Melot, est décédé à Féron lieu dit le mouton noir.

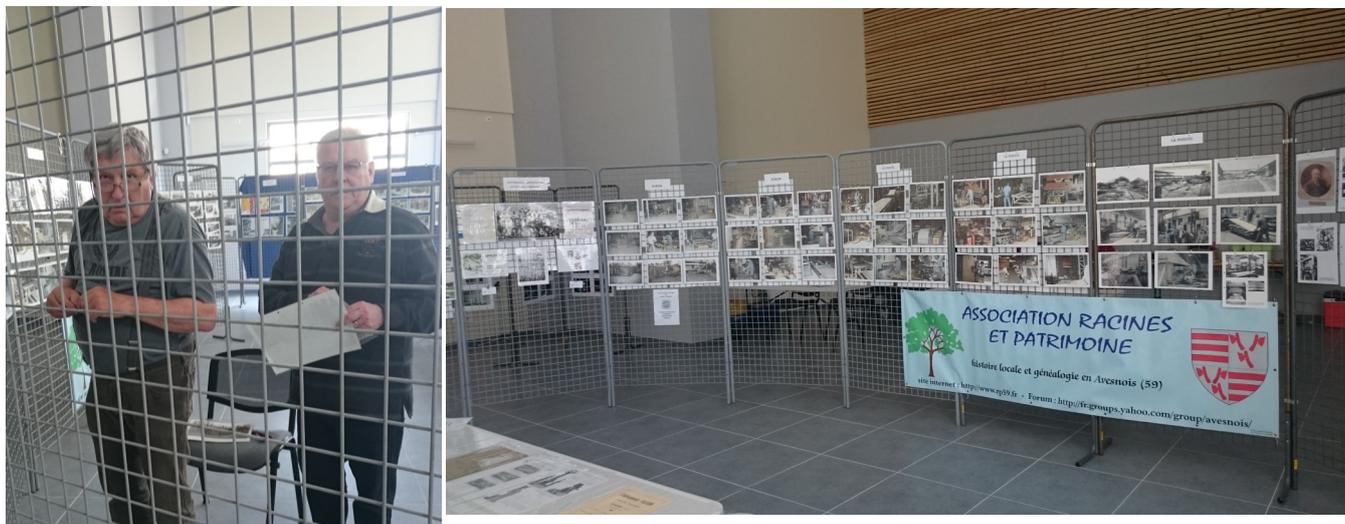
Adolphe Dupont sera jugé par la cour d'assises du Nord début aout pour coups et blessures suivis de mort.

Le médecin commis pour rechercher la cause de la mort déclara qu'elle devait être attribuée à une fracture du crâne au dessus de l'oreille gauche, produite par un violent coup de poing.

L'accusé est condamné à deux ans d'emprisonnement.



11^e exposition du jeudi de l'Ascension en images



L'installation : Jean-Pierre et Bernard



Affluence de visiteurs mercredi et jeudi

